



L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de BELFORT

L'Harmonie de Belfort, née en 2000 mais héritière d'une longue tradition à la fois ouvrière et municipale, témoigne de la vitalité persistante d'une pratique orchestrale en amateur porteuse des idéaux de l'éducation populaire – lien intergénérationnel, solidarité, entraide – qu'elle a su conjuguer avec une réelle exigence musicale. C'est cette « alchimie » entre convivialité et qualité, entre être ensemble pour et par la musique que décrit son directeur Xavier Scheid, également professeur au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Belfort (CRD). Une alchimie en effet réussie, puisque les effectifs de l'Harmonie sont passés depuis 1995 de 7 à 82 musiciens et qu'elle a assuré plus d'une centaine de concerts depuis sa création.



Salle de répétition de l'Harmonie de la ville de Belfort, dans le quartier Alsthom, avec au dessus de la porte d'entrée l'inscription : "S.A.C.M (Sociétété alsacienne de construction métallique), salle de musique".

Entretien avec Xavier SCHEID, directeur de l'Harmonie de Belfort

De manière générale, cette pratique bien particulière qu'est l'orchestre d'harmonie puise son origine, au XIXe siècle, dans le mouvement orphéonique et dans celui de l'éducation populaire. Aujourd'hui, elle est souvent considérée comme quelque peu dépassée... Comment expliquer le dynamisme de votre Harmonie?

Sous sa forme actuelle, l'Harmonie de la ville de Belfort n'existe que depuis l'année 2000. Mais son histoire est beaucoup plus ancienne et, de fait, s'ancre dans la tradition de l'éducation populaire et de la vie ouvrière. L'orchestre d'aujourd'hui est né de la fusion entre l'Harmonie Alsthom (un orchestre de l'usine Alsthom Belfort) et l'harmonie municipale La Lyre belfortaine. Cette fusion fait suite à une importante restructuration industrielle d'Alsthom. J'ajoute que depuis, le groupe industriel a largement réembauché et que l'Harmonie recrute encore beaucoup parmi ses employés, toutefois davantage des ingénieurs que des ouvriers. Aujourd'hui, l'Harmonie de Belfort n'est donc ni une émanation directe de l'usine Alsthom ni une harmonie municipale, mais une association. Pour autant, les liens avec la ville et la communauté d'agglomération restent très forts, puisque cela représente 80% de nos financements.

Quant au dynamisme actuel, je crois qu'il est essentiellement dû au répertoire (qui a été renouvelé), à l'exigence de qualité musi-



cale (je la dirige à titre professionnel depuis seize ans) et à une ambiance chaleureuse faite d'échanges, d'entraide et de convivialité. La vitalité de l'orchestre tient à cette alchimie. Et sans doute aussi à une certaine continuité de tradition : pour ma part, mon père et mon grand-père étaient déjà impliqués dans le monde de l'harmonie à titre amateur, ce qui m'a d'ailleurs beaucoup aider. La professionnalisation,

© Droits réservés

Kiosque à musique, face au local de répétition de l'Harmonie de la ville de Belfort

en effet, peut bousculer l'équilibre entre qualité et convivialité et menacer l'existence même d'une telle formation. Je suis certes professionnel, mais les gens me connaissaient, connaissaient mon père : ils me savaient issu des milieux de l'harmonie et donc que je ne "casserais" pas tout...

Beaucoup estiment nécessaire de rehausser le niveau technique de ces formations, comme si c'était la condition *sine qua non* de leur survie. N'y a-t-il pas là aussi un danger, une incompatibilité avec l'esprit des harmonies...

Vous avez entièrement raison. Il est certes important de faire évoluer le niveau et de doter les orchestres d'harmonie de chefs professionnels, mais sans aller trop loin. Mais je sais que si je vais plus loin, au moins dix musiciens partiraient immédiatement. Je travaille donc, et en toute exigence musicale, à une sorte de stagnation volontaire. Et pour le niveau auquel nous sommes arrivés, avec quelques professionnels, des bons amateurs et des grands élèves du Conservatoire, il existe un considérable répertoire de qualité qui, de plus, est très bien reçu par le public. Cet équilibre s'avère indispensable et fertile : quand je suis arrivé, il y avait sept musiciens. On en a aujourd'hui quatre-vingts... En revanche, l'essoufflement des harmonies qui refusent une certaine professionnalisation est évident.

Toujours selon son origine, l'harmonie se caractérise comme une pratique "populaire", rurale ou ouvrière. Quel est aujourd'hui le profil sociologique de vos musiciens ?

Tout le monde a au moins six à dix ans de pratique musicale derrière lui. Il n'y a plus que peu d'ouvriers. Ce sont les plus âgés. Par contre, de nombreux jeunes ingénieurs nous ont rejoints, grâce à l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et la Faculté de sciences Louis Néel. Ils constituent la base de la formation. Ensuite, certains sont des professeurs d'université, des employés de La Poste...

Le "profil" est très diversifié. Enfin, trente-cinq musiciens sont des élèves du Conservatoire, avec qui les liens sont étroits puisque l'Harmonie est, par convention, l'un des supports aux pratiques collectives validantes et obligatoires du CRD pour les 3^{es} années de second cycle et jusqu'au Diplôme d'études musicales. J'ajouterais qu'étant moi-même professeur de tuba et d'euphonium au conservatoire, certains de mes élèves me suivent dans l'Harmonie.

Ce lien avec le conservatoire est nécessaire. Il exige d'ailleurs que le niveau soit de qualité, afin de briser l'idée d'une pratique un peu obsolète et d'être en mesure de répondre aux critères de la pratique d'ensemble des écoles de musique. Cinq professeurs jouent avec nous, bénévolement, tous d'ailleurs issus du monde de l'harmonie, fils et petits-fils de musiciens en amateur. C'est en quelque sorte un retour aux sources, comme les saumons qui vont pondre là où ils sont nés...

La pratique de l'harmonie est souvent décrite comme un être-ensemble *par* la musique et non *pour* la musique. Cette prééminence de la convivialité persiste-t-elle ?



Quoi qu'il en soit des motivations des uns et des autres, je remarque qu'une fois entrés, les musiciens ne partent pas (sauf pour ceux qui s'engagent dans des études ailleurs). Car il y a ici une véritable vie associative. La convivialité est une nécessité et une joie. Chacun discute avec chacun, quels que soient les âges (qui vont de 11 à 78 ans), quelles que soient les situations sociales. Tout le monde se fond dans la musique. Et bien souvent, les musiciens introduisent leurs enfants dans l'Harmonie.

Pour ma part, j'exige une certaine rigueur pour la musique. Mais il est certain que l'homogénéité se gagne par la musique, autour d'elle, par le plaisir de se retrouver. C'est la raison pour laquelle, chaque année, au bout de quelques séances, j'organise une journée "d'intégration". Avec et sans musique. Pour que les gens puissent se connaître autrement que par la musique. C'est stratégique. Rien ne fonctionnerait sans cette journée. Oui, les musiciens viennent pour vivre autre chose que leur travail. Ce qui n'empêche pas des moments de tension...

Il y a une "éthique de l'harmonie" faite de solidarité intergénérationnelle, d'entraide et de reconnaissance de chacun. Cette éthique porte un idéal de vie sociale bien loin de l'esprit compétitif et individualiste de notre temps.

C'est vrai. On ne sait pas qui fait quoi. La notion de groupe prime. D'entraide aussi. Par exemple, on nous a donné un véhicule qu'on a immédiatement décidé de mettre à la disposition de tous les musiciens. L'un deux a aussi offert un réfrigérateur à l'association... C'est presque du troc! Cet esprit d'entraide est particulièrement précieux au moment des concerts, quand il faut monter l'estrade, déplacer le matériel... Cela fonctionne à la manière d'un réseau social, mais en réel. On se réunit 48 fois dans l'année, chaque semaine. Une vraie vie ensemble...

Autrefois, les harmonies ont souvent généré les écoles de musique afin d'assurer leurs effectifs. Aujourd'hui, c'est souvent l'inverse. Le lien avec les écoles de musique est-il l'avenir des Harmonies ?



Dans moins de deux ans, nous aurons un nouveau conservatoire. On m'a proposé une belle salle... Pour moi, c'est hors de question, car les fonctionnements sont très différents. Et l'Harmonie a l'avantage de faire sortir les élèves et certains professeurs du conservatoire. Notre lieu est plein de sens, dans le quartier d'Alsthom, un quartier historique, avec cette inscription à l'entrée : "Société Alsacienne des Constructions Mécaniques – Salle de musique". En face, il y a un kiosque à musique.

Oui, les activités diffèrent trop. Je dirige trois ensembles au conservatoire. Pour l'harmonie, il importe de pouvoir proposer un "après" aux répétitions. Nous avons bien heureusement de nombreuses passerelles avec le conservatoire, mais l'Harmonie doit rester autre chose. Ce qui n'est parfois pas évident à défendre auprès des élus, car un local comme le nôtre représente un coût réel. Cependant, des liens sont indispensables, avec le conservatoire et au-delà. Nous pratiquons ainsi une politique d'ouverture, en invitant des solistes, des ensembles de musi-



ques traditionnelles, de musiques actuelles. A mon sens, une harmonie doit avoir une volonté d'ouverture. Ne pas être comme une secte. D'ailleurs, la musique ne peut qu'y gagner, et donc les auditeurs. Par exemple, on peut difficilement remplacer un célesta, un piano ou une harpe par un instrument à vent. Ces invitations font évoluer notre répertoire. Ce n'est pas la "fanfouille" qui joue un peu n'importe quelle musique pas bien adaptée à ses effectifs et à son niveau, comme ces arrangements de la musique du film Pirates des Caraïbes dont on trouve une dizaine d'orchestrations toutes différentes et pour la plupart aussi déplorables les unes que les autres. C'est de la misère...

L'harmonie est-elle l''ambassadeur" de la ville, du conservatoire ?

Nous sommes en premier lieu l'ambassadeur de la ville, l'un de ses partenaires privilégiés. Nous avons signé avec la municipalité une convention très précise, indiquant ce qu'elle nous donne (une salle, des régisseurs...) et, en retour, les services que nous devons lui rendre: animer le Carnaval, répondre aux jumelages (par exemple avec la ville de Leonberg, en Allemagne, à l'occasion de sa Fête du cheval) et assurer les services du 8 mai et du 11 novembre. Je suis très attaché à ces missions commémoratives, à ce lien à l'histoire, à nos anciens. Mais avec certaines limites. Par exemple on ne déambule pas (cela, c'est tout un savoir-faire, avec une mise en espace, sans compter qu'il faut savoir marcher au pas - un côté militaire qui n'est pas vraiment dans l'esprit de notre harmonie). Nous sommes devenus des acteurs indispensables de la ville. Ce n'est pas moi qui le dis, mais nos élus et en premier lieu le maire, qui est lui-même issu de monde de l'harmonie.

Mais nous sommes aussi les ambassadeurs du conservatoire, en particulier pour certains projets comme celui de monter le *Concerto pour piano et orchestre* de Prokofiev. L'Harmonie prend aussi en compte les thématiques de travail du conservatoire (cette année, "musique et parole"). Autrefois les liens étaient exécrables. Aujourd'hui, les conflits liés à l'esprit de compétition ont été tout à fait gommés.





Entretien avec Jean-Marie GIBELLINI et Annick VILLANUEVA, directrice de l'Harmonie du Havre

Formation ancienne – fondée en 1876 – et prestigieuse (1er prix d'honneur au concours de la Confédération musicale de France, en 2010), l'Orchestre d'harmonie de la ville du Havre a une haute idée de sa mission musicale et de son rôle d'acteur culturel de la ville. Marquée par une essentielle mixité, avec 72 musiciens dont 30 amateurs "éclairés", 26 élèves de 3e cycle du conservatoire et 16 professionnels, cette formation est aujourd'hui étroitement associée au Conservatoire départemental du Havre dont elle constitue, aux côtés de trois orchestres de niveaux successifs (minimes, cadets, juniors), la formation d'excellence, étape ultime d'un cursus pédagogique de la pratique d'ensemble. Pour autant, l'Harmonie du Havre veille à conserver la tradition de convivialité et de solidarité propre à une pratique ancrée dans l'histoire de l'éducation populaire.



La pratique bien particulière qu'est l'orchestre d'harmonie puise son origine, au XIX^e siècle, dans le mouvement orphéonique et dans celui de l'éducation populaire. Aujourd'hui, elle est souvent considérée comme quelque peu dépassée. Comment expliquez-vous le dynamisme de l'Harmonie du Havre?

Annick Villanueva. L'importance de son rôle pédagogique accompli depuis vingt ans est l'une des réponses. Au conservatoire, auquel l'Harmonie est rattachée depuis dix ans, la pratique d'ensemble commence dès la deuxième

année pour se prolonger jusqu'à la fin des cursus. Grâce à son exigence de qualité et à un encadrement professionnel important, elle tire tout le monde vers le haut. Ce qui contribue beaucoup à sa force d'attraction.

Autrefois, ce sont souvent les harmonies qui ont généré les écoles de musique. L'Harmonie du Havre, elle, est placée sous la responsabilité du conservatoire. Considérez-vous ce lien comme étant l'avenir des harmonies ?

AV. De manière générale, les harmonies sont de plus en plus liées aux écoles de musique, une relation logique puisque c'est ainsi qu'est possible le renouvellement des effectifs des orchestres. Il est beaucoup plus difficile de faire vivre une harmonie là où n'existe pas d'établissement d'enseignement de la musique.

Jean-Marie Gibellini. Sur la question de la paternité des harmonies sur les écoles de musique, j'ajouterais qu'au Havre, autrefois, tout laisse croire qu'il n'y avait pas de relation directe. Le Havre a une longue tradition d'établissements d'enseignement de la musique – cela s'est appelé académie, schola cantorum... Assez naturellement, un regroupement s'est opéré pour créer une école de musique municipale puis, aujourd'hui, le Conservatoire à rayonnement départemental Arthur Honegger. L'harmonie, elle, s'est développée de son côté. Elle n'a rejoint le conservatoire qu'en 2000/2001, dans le cadre du déploiement de la politique culturelle de la ville. Maintenant, tout le monde semble satisfait de ce lien entre l'harmonie et l'école de musique qui a permis un cursus complet de la pratique d'ensemble.

Ce choix de privilégier la pratique d'ensemble et l'accompagnement des amateurs est l'une des missions que la Charte de l'enseignement spécialisé, mise au point par le ministère de la Culture alors dirigé par Catherine Tasca, donne aux conservatoires. Ce texte a-t-il inspiré votre direction ? L'harmonie est-elle un outil particulièrement efficace pour ces objectifs ?

J-M G. Nous travaillons en complète intelligence avec cette mutation pédagogique, un autre axe étant l'attention aux publics dits "éloignés". De ce point de vue, on pourrait



dire qu'il y a une corrélation entre la mixité des effectifs de l'Harmonie et celle des publics du conservatoire. Du moins de plus en plus.

Mais il faut rester modeste, car cela reste très difficile, pour l'enseignement en particulier et pour la culture en général. Les exigences de la démocratisation continuent de constituer un sujet de réflexion majeur pour les élus et pour nous afin que le conservatoire soit un service républicain au bénéfice de tous. L'harmonie y contribue tout particulièrement: en donnant des manifestations hors des murs du conservatoire, elle va auprès les gens et les incite à venir chez nous. Les choses avancent, petit à petit...

AV. J'ai la conviction que les orchestres d'harmonie représentent un des outils importants de la démocratisation. L'histoire a fait que c'est particulièrement facile au Havre. Mais la plupart des villes s'engagent sur cette même voie.

L'une des spécificités des harmonies réside dans le fait que le conservatoire ne suffit pas au renouvellement des effectifs. Les grands élèves sont peu nombreux et ne font qu'un bref passage à l'orchestre. Alors il faut recruter ailleurs, chez les vrais amateurs, avec cette difficulté : la pratique de l'orchestre est très exigeante. Elle demande une présence assidue, chaque semaine. Les gens sont prêts à s'investir ponctuellement, mais moins sur le long terme. De là une certaine difficulté à trouver des musiciens.

J-M G. Oui, malgré notre travail constant, il reste du chemin à parcourir pour intéresser les amateurs et leur faire sentir que cette phalange orchestrale les concerne. Un continuel travail d'ancrage s'avère indispensable. L'attrait de la présence d'un véritable chef d'orchestre est considérable. La Ville du Havre mène également une politique de tarification attractive. L'une des clefs.

Toujours selon son origine, l'harmonie se caractérise comme une pratique "populaire", rurale ou ouvrière, où être-ensemble par la musique prime sur être-ensemble pour la musique. Quel est, de ce point de vue, l'histoire de l'Harmonie du Havre et qu'en est-il aujourd'hui de son

profil sociologique ? Cette prééminence de la convivialité persiste-t-elle ?

AV. Dans les régions du Nord et de l'Est de la France, l'origine ouvrière et la prééminence de la convivialité sur l'objectif musical restent encore sensibles. Mais il me semble que cela change et que partout la relation à la musique se fait de plus en plus exigeante, même si la convivialité demeure un atout indispensable de ces pratiques d'ensemble. Quant à la sociologie des musiciens, au Havre elle a beaucoup évolué pour refléter celle des élèves du conservatoire : on essaie de toucher tous les publics.

Pour en revenir à la convivialité, le principe consiste à en garder l'esprit tout en faisant progresser le niveau musical. Et si, au Havre, on ne peut rester dans les locaux après les répétitions, on organise chaque année des sorties culturelles communes. Le plaisir d'être ensemble et l'esprit de solidarité et d'entraide propres aux harmonies continuent d'opérer pleinement.

J-M G. Sur la crainte que la recherche de la qualité n'obère le caractère convivial et "populaire" de l'Harmonie, il importe de préciser qu'ici les musiciens ont la chance d'avoir un vrai chef d'orchestre, ce qui permet d'allier l'une et l'autre grâce à la qualité du travail, la précision de l'écoute, la disponibilité et la rapidité à trouver les solutions. Une autre raison de la grande qualité musicale de l'Harmonie tient aux "partiels" [répétitions par pupitres ou en petits groupes] menés sous les houlettes des enseignants du conservatoire. Cela aussi contribue à la qualité sans flétrir l'intérêt de la convivialité.

AV. J'ajouterais que la cohabitation entre grands élèves, amateurs et professionnels se fait très bien. Même s'il y a des moments difficiles, l'ambiance est toujours excellente. C'est palpable et c'est un atout. Dans les partiels, la contribution des professionnels accomplit cet esprit de solidarité des harmonies. Ils ne viennent pas seulement pour jouer mais pour aider, mettant en valeur des compétences multiples, ce qu'ils apprécient je crois beaucoup. Certes, l'âge des musiciens va de 13 à 70 ans, mais tout le monde se côtoie et avance dans le même but :



progresser, faire de la musique, se faire plaisir et s'entraider – un état d'esprit qui anime aussi les orchestres de niveaux moins avancés.

L'Harmonie est-elle un moyen d'ouverture ? Ou au contraire, son travail est-il surtout "identitaire", pour mettre en valeur l'esprit de la ville ?

J-M G. Les musiciens de l'Harmonie portent la mission de représenter à la fois le conservatoire, une réelle qualité artistique et aussi la ville du Havre. L'Harmonie assure les services officiels des grands rendez-vous patriotiques et se met parfois au service d'autres villes, à la demande des élus. Mais au-delà, elle s'implique dans d'autres manifestations, à des festivals, des concours. Là, il n'y a rien de protocolaire. On est dans l'art. Cela aussi participe de son image.

A.V. J'ajoute que nous bénéficions de l'apport de bénévoles grâce à une association de parents d'élèves très dynamique. Ce qui facilite les échanges (avec Noisy-le-Grand et l'école de musique de Namur, notamment) et l'ouverture.

Le répertoire des harmonies n'a pas très bonne réputation. Quel est celui de l'Harmonie du Havre ? Y a-t-il une politique de commande publique ? Un lien avec des classes d'écriture ou de composition ?

AV. Les harmonies ont à leur disposition un très vaste répertoire dont une bonne part est "grand public", pour le plaisir. Une autre part est plus difficile et nous adaptons le choix des œuvres en fonction des situations et des publics. Nous menons par ailleurs une politique régulière de commandes à des compositeurs (avec prochainement une création pour l'inauguration du tramway du Havre) ainsi qu'un travail avec les classes d'écriture (harmonie, orchestration, composition) du conservatoire.

Autrefois, le répertoire des harmonies était largement constitué de transcriptions de grandes pièces classiques. Ce n'est pas notre choix, ni celui des arrangements de "tubes". En revanche, il existe un vrai répertoire d'harmonie, des pièces écrites spécifiquement pour cette formation, qui n'est pas tellement connu. Nous orientons de plus en plus nos choix vers cette musique-là.

« L'Harmonie de la ville du Havre porte à la fois une tradition et un avenir. Elle est proche des habitants tout en cherchant à vivre avec son temps. Il est très important de casser l'image selon laquelle une harmonie, ce sont des personnes qui ne jouent pas très bien une musique pas très bonne... »

Annick Villanueva

Finalement, et pour reprendre une expression un peu désuète, c'est bien la Musique de la ville... Y a-t-il une attente particulière des élus vis-à-vis de l'harmonie?

J-M G. Sans hésitation, je confirme le grand crédit dont jouit l'Harmonie auprès du maire et de son adjointe à la culture, Chantal Ernoult. Ils sont pleinement sensibles, je crois, à l'importance de son rôle et ne lui demandent rien qui pourrait être à contresens de l'idée qu'elle se fait de sa pratique. Nous sentons une écoute très favorable. Mais surtout, nos élus ont conscience qu'en amont de la formation elle-même, c'est l'ensemble qui fait sens, la présence auprès des jeunes, des élèves et des musiciens en amateur. "Musique de la ville"? Oui, ainsi de cette demande précise pour l'inauguration du tramway – un moment festif totalement pertinent.

AV. Nous sommes les seuls à pouvoir répondre à certaines demandes à caractère officiel. C'est là une chose très importante dont nous sommes pleinement conscients. De plus, nous participons activement à la saison culturelle de la ville. Après, grâce au sentiment d'être bien soutenus, nous bénéficions d'une réelle liberté artistique. Quant à se reconnaître dans ce terme de "Musique de la ville", sans doute. Car tant les musiciens que les spectateurs sont fiers de cette harmonie qui, grâce à sa mixité, représente vraiment la ville.

L'Harmonie de la ville du Havre porte à la fois une tradition et un avenir. Elle est proche des habitants tout en cherchant à vivre avec son temps. C'est pour cette dernière raison qu'il est très important de faire évoluer le répertoire, de casser l'image selon laquelle une harmonie, ce sont des personnes qui ne jouent pas très bien une musique pas très bonne...

Propos recueillis par Vincent Rouillon